

Portail de vérification de l'admissibilité à l'aide sociale (VAAS)

Renseignements pour les optométristes, les médecins et les propriétaires de cliniques de physiothérapie communautaires

Comment s'inscrire



1

Soumettre le formulaire de demande de NIP du portail VAAS à l'ASO en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante: **Demande d'inscription ou de changement de fournisseur.**

2

Une fois votre demande authentifiée, vous recevrez un courriel sécurisé de l'ASO. Le NIP VAAS est différent de votre numéro IVR.

Renseignements requis avant de commencer :

Tous les renseignements fournis sur le formulaire de demande de NIP pour le Portail VAAS doivent correspondre aux renseignements saisis dans le Portail.

3

Accédez au lien du Portail VAAS www.verify.sa.mcass.gov.on.ca.

4

Cliquez sur **Inscription** pour remplir le formulaire d'inscription en ligne.

5

Choisissez vos identifiants.

6

Soumettez la demande et conservez le numéro de référence fourni.

7

Ouvrez le courriel de bienvenue au Portail VAAS et cliquez sur l'hyperlien pour activer votre compte (vous devrez peut-être vérifier vos pourriels).

8

Connectez-vous à l'aide de vos nouveaux identifiants.

9

Entrez le NIP pour le Portail VAAS de l'emplacement enregistré (sans espaces).

10

Examinez et acceptez les conditions d'utilisation.

11

Bienvenue sur le Portail VAAS!

Que puis-je faire sur le Portail VAAS une fois que j'ai un compte?

Ajouter des emplacements supplémentaires

- ➡ Inscrivez-vous et gérez d'autres lieux de pratique à partir d'un seul compte.
- ➡ Modifiez les mots de passe.

Gestion des utilisateurs

- ➡ Ajoutez ou modifiez des utilisateurs délégués (les codes d'accès sont automatiquement attribués).
- ➡ Activez ou désactivez les utilisateurs délégués.
- ➡ Effectuez une recherche dans votre liste d'utilisateurs